

Bulletin d'Informations de Pharmacovigilance

Volume 3, Numéro 11, Novembre 2006



+ Mise au point du mois

Malformations associées à la prise
de fenugrec au cours de la
grossesse
- Dr S. Skalli -

+ Contact

Pour signaler des effets indésirables
ou pour toute demande d'information
sur les produits de santé, communiquer
avec le Centre Marocain de
Pharmacovigilance (CMPV)
Tél : 081 000 180
Fax : 037 77 71 79

+ Bloc-notes

Société Marocaine de
Pharmacovigilance (www.smpv.ma)
Pour toute demande d'adhésion ou
d'information, contactez le
037 68 64 64

**Bulletin préparé par le Centre
Marocain de Pharmacovigilance
(CMPV)**

Malformations associées à la prise de fenugrec au cours de la grossesse

Entre le mois de mars et d'août 2006, le CMPV a reçu 8 cas de malformations coïncidant avec l'ingestion au cours de la grossesse, de graines de fenugrec (*Trigonella foenum graecum* L.). Vu la sévérité des cas, nous avons jugé utile de mettre le point sur ce type d'événement indésirable et sur l'usage à risque des graines de cette plante.

De nom arabe l'helba, le fenugrec compte parmi les plus anciennes plantes médicinales et culinaires. Les données de la chimie ont montré que les graines contiennent des protides, une huile riche en acides gras insaturés et en phytostérols, des glucides, des saponosides stéroïdiques, des alcaloïdes dont la trigonelline, une huile essentielle responsable de l'odeur de la plante, du mucilage, des glucides, des vitamines (A, B1 et C), du phosphore, du chrome et du calcium.

En phytothérapie, les graines de la plante sont indiquées chez les diabétiques, chez qui elles contribueraient au contrôle du taux de glucose et du taux de cholestérol. Elles sont également indiquées pour stimuler l'appétit, pour soulager l'inflammation, comme fortifiants, pour traiter la dysenterie, la dyspepsie, la toux chronique, la bronchite, les névralgies, pour faciliter l'accouchement et comme galactogènes.

Au Maroc, les graines du fenugrec seraient en plus utilisées en médecine populaire, contre la stérilité, comme aphrodisiaques, en frictions capillaires pour fortifier et embellir les cheveux, contre l'anémie et les ictères. La plante est considérée comme une véritable panacée. Malheureusement, peu de données basées sur des fondements scientifiques, sont offertes par la littérature pour confirmer les vertus thérapeutiques attribuées à ces graines.

Il s'agit de 8 femmes qui ont pris les graines de la plante au cours de la grossesse (Tableau 1) à des fins thérapeutiques variées: stimuler l'appétit, contre l'inflammation, contre la toux chronique, la bronchite, la fièvre, les gastralgies, pour induire et augmenter la lactation. Les graines ont été prises sous forme de décoction à jeun ou sous forme du macéré plusieurs fois par jours. Les doses utilisées n'ont pas été précisées. Les graines de l'helba ont été achetées de chez l'herboriste.

Tableau 1 : Données concernant les femmes enceintes avec malformations coïncidant avec l'ingestion des graines de fenugrec.

<i>Femmes enceintes avec malformations</i>	<i>Age (années)</i>	<i>Niveau socioéconomique</i>	<i>Nature de malformation</i>	<i>Période de grossesse où les graines ont été prises</i>	<i>Période de gestation (semaines d'aménorrhée)</i>
1	32	Bas	Encéphalocèle	Non précisée	41
2	35	Moyen	Hydrocéphalie et spina-bifida	1 ^{er} trimestre	A terme
3	32	Moyen	Hydrocéphalie	1 ^{er} trimestre	12
4	25	Bas	Hydrocéphalie et spina-bifida	1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre	A terme
5	40	Bas	Hydrocéphalie	1 ^{er} trimestre	Non précisée
6	26	Bas	Hydrocéphalie et spina-bifida	1 ^{er} trimestre	12
7	23	Bas	Fissure labioplatine	1 ^{er} trimestre	A terme
8	21	Bas	Anencéphalie	1 ^{er} trimestre	32

Une recherche très exhaustive de la littérature, a montré que les graines de fenugrec sont déconseillées au cours de la grossesse. Ceci en raison de leur action à induire des contractions utérines et à provoquer par conséquent des avortements. Mais les données de malformations rapportées au CMPV, restent spécifiques et particulières au Maroc. Deux cas d'anencéphalie qui seraient en relation avec l'ingestion de fenugrec, ont été déjà rapportés à notre centre auparavant. Ces cas de malformations sont toujours sous investigation pour expliquer le mécanisme d'action du ou des principes actifs des graines et les malformations observées. Le souci majeur reste en rapport avec les doses ingérées qui ne sont malheureusement pas contrôlées !

Recommandations du Centre Marocain de Pharmacovigilance

- l'usage du fenugrec est formellement déconseillé chez la femme qui désire avoir un enfant (en **pré-grossesse**) ainsi qu'au cours de la grossesse et de l'allaitement. Le risque est particulièrement élevé au cours du **premier trimestre de grossesse** ;
- les professionnels de santé doivent être suffisamment avertis quant aux risques de ces graines. L'interrogatoire doit inclure la notion d'usage des plantes ou de médicaments ;
- une action de sensibilisation au profit des jeunes mamans appartenant à des couches sociales faibles et moyennes sur l'usage des plantes en l'occurrence du fenugrec, reste indispensable ;
- En dehors de la grossesse, l'usage de l'helba doit être précédé par un avis médical. Le CMPV via son unité de phytovigilance, assurera toute information à ce propos.